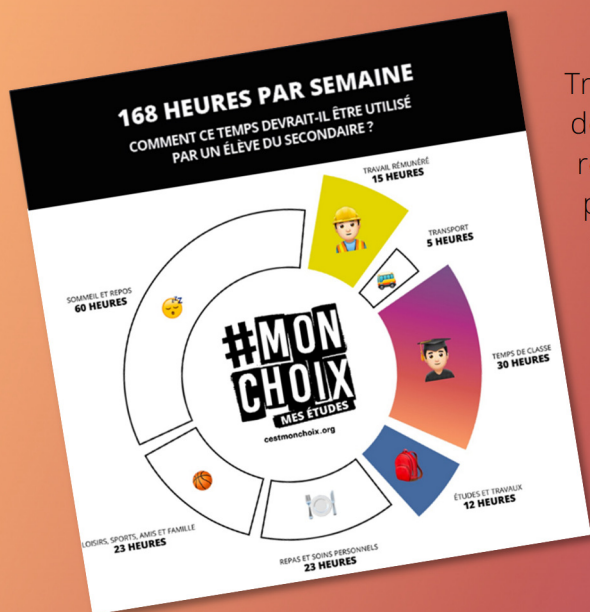


VOTRE ADO TRAVAILLE PENDANT SES ÉTUDES ?



Travailler pendant ses études a bien des avantages. Cela aide au développement de l'autonomie, améliore le sens des responsabilités en plus d'aider à découvrir ses intérêts professionnels et à acquérir des compétences et connaissances nouvelles. Afin de profiter de ces avantages, il est toutefois important de réunir des conditions gagnantes telles que, avoir des horaires de travail flexibles en période d'examen, travailler en dehors des heures de classe pour un maximum de 15 heures par semaine durant l'année scolaire et avoir un employeur qui encourage à poursuivre ses études et qui valorise l'éducation.

COMMENT ACCOMPAGNER MON ENFANT ?

Vous pouvez aider votre enfant à concilier ses études et son travail, en vous tenant informé :



De la charge des travaux scolaires



Du nombre d'heures travaillées



De la façon dont votre enfant gère son budget



Des signes de stress ou de fatigue



Des pratiques de l'employeur face à la conciliation études-travail



Des résultats scolaires obtenus



Des périodes d'examens et de fin de session

OÙ M'INFORMER ?

La campagne *#Monchoix, mes études* vise à sensibiliser et engager les jeunes, les parents ainsi que les employeurs de Chaudière-Appalaches à l'importance de la conciliation études-travail. Pour en savoir davantage sur cette campagne et pour y découvrir des outils pour vous aider à accompagner votre enfant, visiter la page Facebook [Monchoix, mes études](#), le site internet www.cestmonchoix.org ou communiquer avec Marilyn Pilotte au 418 228-9610.

Le Comité stratégique en persévérance scolaire est un groupe de partenaires des milieux communautaire, économique, municipal, scolaire et de la santé qui vise la persévérance scolaire et la réussite éducative.